

## 

Nous vous demandons de bien lire les informations sur la sécurité sur notre site Internet :

https://des-mesanges.cssamares.ca/securite-a-lecole/

## COVID19 - Formulaire d'engagement - Site Internet

Nous sommes conscients des inconvénients que tous les changements de protocole peuvent vous occasionner. Nous faisons de notre mieux pour vous transmettre rapidement toutes les informations envoyées par la Santé publique. Pour vous assurer un suivi à jour, nous vous encourageons à visiter le site Internet de l'école régulièrement.

Un dossier COVID a été créé directement sur la page d'accueil qui vous guidera directement aux dernières informations. Nous avons reçu l'autorisation d'utiliser le questionnaire forms pour vos formulaires d'engagement. Vous pourrez donc accéder à celui-ci avec le lien suivant : <a href="https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uViBeoTjhkelRjGr2Z">https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uViBeoTjhkelRjGr2Z</a> <a href="https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uViBeoTjhkelRjGr2Z">Dd54EgQ5ZmKUFDg8eK3EO3mxRUNDZLSIIYUzZaMFgzTVk5VEMwNFRTTVIFSC4</a> u

Nous vous rappelons que, lorsque votre enfant s'est absenté pour des symptômes apparentés à la COVID, vous devez remplir ce document pour son retour scolaire.



## Fermeture de classe - Demande de la Santé publique

Nous vous informons que les enseignants déposeront les informations pour les classes fermées sur le site Internet de notre école dans la section BRIGADE DU WFB :

https://des-mesanges.cssamares.ca/section-brigades-du-web/

Vous trouverez, en pièce jointe, une communication de la direction à ce sujet. (Disponible également dans le dossier COVID sur le site Internet)

### **Absences**

Nous tenons à vous rappeler qu'il est de la responsabilité du parent d'aviser de l'absence de son enfant.

En cette période incertaine, nous vous demandons de laisser le message comprenant les informations suivantes pour toutes les absences :

- Nom et prénom de l'élève
- Groupe
- Motif
- Symptômes (s'il s'agit d'une maladie)

### Armoire extérieure

Depuis le début du mois d'octobre, une armoire a été installée près de l'entrée principale de l'école Sainte-Marie. Nous vous demandons d'y déposer les effets oubliés par vos enfants (lunchs, bouteilles, linges, etc.)

Il sera donc important de bien identifier tous les accessoires que vous déposerez à cet endroit ainsi :

- Nom de l'élève et prénom
- Groupe
- Information à l'extérieure de la boîte à lunch

Une installation similaire suivra, pour l'école Christ-Roi, au courant de l'automne.

#### Site Internet

N'OUBLIEZ PAS, toutes les informations relatives à notre école se retrouvent en premier lieu sur notre site Internet. <a href="https://des-mesanges.cssamares.ca/">https://des-mesanges.cssamares.ca/</a>

## Port du masque

Nous remarquons que plusieurs élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année oublient leur masque. Il serait souhaitable de prévoir un plan B dans le sac de votre enfant.

## Objets personnels

Pour les cours, seul le matériel scolaire est requis. Nous demandons à ce que les élèves laissent les **objets personnels**\_qui leur sont chers à la maison.

Cela évite les pertes, vols ou bris de tels objets et les conflits qui en résultent et permet de consacrer davantage de temps à l'enseignement.

## Congés à venir

Voici la liste des jours fériés et des journées pédagogiques ou fériées **jusqu'en décembre**.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredidi
Octobre					9
	12				
Movembre					13
Décembre	7				
	21	22	23	24	25
	28	29	30	31	

Les critères qui permettent de déterminer s'il est question ou non d'intimidation :

- Un acte de violence avec l'intention ou non de faire du tort;
- L'inégalité des pouvoirs entre celui qui intimide et celui qui est intimidé;
- Des sentiments de détresse, dont le sentiment d'impuissance, de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;
- La répétition et la persistance de gestes ou de paroles agressantes.

L'intimidation et la violence sont des comportements de type majeur **qui sont interdits en tout temps** dans l'environnement scolaire. Une intervention est nécessaire.

Tout élève qui adopte ces comportements s'expose, après l'analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, l'âge, maturité et l'aptitude de l'élève) aux sanctions indiquées dans le code de vie.

Pour toute question ou demande de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec l'école des Mésanges au 450 758-3712.



## L'hiver arrive à grands pas

## ▲ Les tempêtes de neige

Nous vous suggérons de consulter le site Internet de la commission scolaire des Samares <a href="https://cssamares.ca/">https://cssamares.ca/</a> une banderole rouge sera affichée sur la page principale.

Vous pouvez aussi vous informer auprès de la station M 103,5 FM. Nous vous rappelons que le service de garde est maintenant **FERMÉ** lors des journées de tempête.

## Habillement \*\*\*

L'hiver et le froid sont déjà là! Comme les élèves profitent de temps d'activités à l'extérieur tant aux récréations que sur l'heure du midi et parfois en éducation physique, veuillez porter une attention particulière à l'habillement.

## Nous vous suggérons des vêtements :

- Adéquats pour la température extérieure;
- Chauds;
- Confortables.

Nous aimerions vous rappeler, également, que tous les élèves doivent avoir une paire de chaussures à l'intérieur. Il est important de garantir la sécurité de chacun. Vous serez donc avisés toutes les fois que votre enfant oubliera ses chaussures. Nous espérons que vous pourrez lui en faire parvenir une rapidement.

De plus, les vêtements de vos enfants doivent être clairement identifiés.











ECOLE SAINTE-MARIE
574, boulevard Sainte-Anne
Joliette (Québec) JSE 5A5
Tél. 450 758-3712
Fax. 450 755-7192
marie@cssamares.ac.ca

ECOLE CHRIST-ROI

228, rue Bordeleau
Joliette (Québec) J6E 2H9
Tél. 450 758-3712
Fax. 450 755-7118
christroi@cssamares.qc.ca

Le 02 octobre 2020

#### Bonjour chers parents,

Ce document vous présente les grandes lignes de notre Protocole d'urgence-plan de reconfinement. La première partie vous présente les différentes mesures qui sont mises en place depuis la réouverture en août. De plus, en raison des probabilités d'une deuxième vague de Covid-19 qui entrainerait à nouveau la suspension des activités en présentiel de certaines classes, de certains établissements scolaires, de certaines régions ou encore de l'ensemble des établissements d'enseignement, il était nécessaire que chaque établissement prépare un Protocole d'urgence-plan de reconfinement afin de faire face aux différentes situations. C'est ce que vous retrouverez dans la deuxième partie et troisième partie.

#### 1RE PARTIE: MESURES MISES EN PLACE LORS DE LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE le 1er septembre 2020

#### **ORGANISATION DE L'ÉCOLE**

	0
Description générale	<ul> <li>Chaque groupe classe devient une bulle et les élèves pourront interagir ensemble.</li> <li>Distance de 1 mètre entre les enfants n'appartenant pas à la même bulle et de 2 mètres entre les élèves et les adultes</li> <li>Accès adapté aux aires communes respectant les mesures de désinfection et de distanciation (gymnase, salle polyvalente, etc.)</li> <li>Éducation physique : si deux groupes bulles sont présents en même temps dans le gymnase, ils seront séparés par un banc suédois et n'auront aucun contact.</li> </ul>
CALENDRIER, HORAIRE, PAUSES ET RÉCRÉATIONS	<ul> <li>© Calendrier scolaire habituel.</li> <li>© Réaménagement du fonctionnement lors de l'arrivée e du départ des élèves.</li> <li>© L'horaire des récréations et des déplacements de chaque bulle vers son local de classe sera ajusté pour limiter les contacts avec les autres groupes.</li> </ul>
SERVICES ÉDUCATIFS ET ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	<ul> <li>Enseignement de l'ensemble des matières selon les programmes officiels.</li> <li>Bulletin unique habituel, administration des épreuves locales et ministérielles jusqu'à maintenant.</li> <li>Pour les cours d'éducation physique, maintien des bulles, les élèves auront accès à l'équipement. Il sera désinfecté entre les groupes.</li> <li>L'accès aux installations sportives est autorisé.</li> </ul>
Mesures de Rattrapage à la suite de la fermeture du printemps 2020	Période de consolidation des apprentissages à prévoir en début d'année.

CLIENTÈLES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (ÉLÈVES VULNÉRABLES)	<ul> <li>Chaque niveau suivra la même planification et ciblera les savoirs essentiels à consolider.</li> <li>Les attentes pour le 1<sup>er</sup> bulletin seront revues pour tous les niveaux.</li> <li>Poursuite du soutien particulier auprès de familles ou d'élèves plus vulnérables (retard accumulé, anxiété, solitude, etc.)</li> <li>Révision des priorités en orthopédagogie pour soutenir davantage l'acquisition des savoirs essentiels.</li> <li>Pour les élèves ayant un plan d'intervention ou un plan d'aide, une mise à jour sera faite afin d'ajuster les moyens.</li> </ul>
ORGANISATION DES REPAS	<ul> <li>Les élèves dineront dans leur classe respective.</li> <li>Dès septembre 2020, l'utilisation des micro-ondes est retirée pour tous les élèves.</li> <li>L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle est recommandée.</li> <li>Les fontaines ne doivent être utilisées que pour remplir les bouteilles d'eau.</li> </ul>
AIRES COMMUNES ET LIEUX DE DÉTENTE	Les directives de distanciation sont appliquées à l'ensemble des aires communes et des lieux de détente (salle polyvalente, bibliothèque, cour d'école, etc.), qu'ils soient intérieurs ou extérieurs.
Service de garde	<ul> <li>Reprise des activités habituelles des services de garde avec tarification et mise en application des règles de la santé publique.</li> <li>Privilégier, autant que possible, le regroupement des élèves selon les bulles-classes.</li> <li>Depuis le 26 août, des bulles SDG sont mises en place.</li> </ul>
CONCIERGERIE ET MESURES SANITAIRES	<ul> <li>Routine d'hygiène pour les élèves et les employés selon les recommandations de la CNESST.</li> <li>Port du masque : se référer à l'affiche « À l'école, je me protège et je protège les autres! » du gouvernement du Québec</li> </ul>
GESTION DES INSTALLATIONS SCOLAIRES	<ul> <li>Partage de casiers entre élèves de la même bulle uniquement.</li> <li>L'utilisation des locaux scolaires à d'autres fins que pour les services éducatifs est permise.</li> </ul>
TRANSPORT SCOLAIRE	Vous référer aux documents envoyés par le Centre de services scolaire des Samares.

#### 2<sup>E</sup> SÉQUENCE DE COMMUNICATION SI UN CAS DE COVID EST CONFIRMÉ DANS NOTRE MILIEU

Informations extraites du document de la CSP de Lanaudière et sujette à changement sans préavis.

#### Étape 1 : Amorce de l'enquête

La direction de la santé publique (DSP) Lanaudière est contactée la personne contaminée par la Covid-19. La DSP identifie la période de contagion du cas-Covid-19 et détermine sa période d'isolement. La DSP contacte la direction de l'école. Cette dernière s'assure de transmettre toutes les informations demandées (7 jours sur 7).

## <u>Étape 2</u>: Identification des contacts du cas-Covid-19 (collaboration de la DSP, du cas-Covid-19 et de la direction d'école)

- Contacts = personnes ayant été en contact avec le cas-Covid-19
- La DSP analyse les informations recueillies.

#### Étape 3 : Les communications

#### Contact direct avec la personne ayant la Covid-19:

- Contacts ayant un facteur de risque **modéré ou élevé** selon la DSP. Elle contactera les parents des élèves concernés si possible.
- La direction transmettra une lettre provenant de la DSP. Elle sera acheminée par courriel aux parents de ces élèves. De plus, l'école téléphonera aux parents des classes fermées.

#### Un élève ayant la Covid-19 dans l'école :

- Contacts ayant un facteur de risque faible selon la DSP.
- La direction transmettra une lettre provenant de la DSP. Elle sera acheminée par courriel aux parents de l'école.

#### Autres personnes fréquentant l'école

• La direction transmettra une lettre provenant de la DSP. Elle sera acheminée par courriel à toutes les personnes concernées de l'école.

#### 3E PARTIE : PROTOCOLE EN CAS DE FERMETURE D'UNE CLASSE OU DE L'ÉCOLE

#### Communication-école maison

Toutes les communications provenant des enseignants ou de la direction se feront via courriel.

Pour communiquer avec le personnel administratif (direction, secrétariat ou service de garde), un seul point de contact <u>marie@cssamares.qc.ca</u> ou <u>christroi@cssamares.qc.ca</u>. Les secrétaires achemineront votre courriel à la personne concernée si elle ne peut répondre directement à votre demande.

Lors d'une fermeture de classe ou de l'école, un horaire vous sera acheminé par courriel et sur le site de l'école <a href="https://des-mesanges.cssamares.ca/">https://des-mesanges.cssamares.ca/</a>.

# Plateformes pédagonumériques utilisées pour l'enseignement à distance à l'école des Mésanges

Plateformes utilisées	<b>p</b> adlet		<b>G</b> i	zoom
Préscolaire	✓			✓
1 <sup>re</sup> année	✓			✓
2e année		<b>✓</b>		✓
3 <sup>e</sup> année		<b>✓</b>		✓
4 <sup>e</sup> année		<b>✓</b>		✓
5 <sup>e</sup> année			<b>&gt;</b>	✓
6e année			<b>√</b>	<b>√</b>
TSA			✓	<b>√</b>

#### Adresses importantes

Accès à la TROUSSE PÉDAGOGIOUE DU MEES SUR LE SITE DU CSSDA

https://papp.csaffluents.qc.ca/DG/TrousseMEES/PartageDocuments/PartageDocumentsParents

Accès au site internet de l'école des Mésanges

https://des-mesanges.cssamares.ca/

**Accès à ALLO PROF PARENTS** 

https://www.alloprofparents.ca/

La direction